

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>6430</b>	De <b>Mme Danielle Brulebois</b> ( La République en Marche - Jura )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > santé	<b>Tête d'analyse</b> >Financement résidences accueil	<b>Analyse</b> > Financement résidences accueil.
Question publiée au JO le : <b>13/03/2018</b>		

### Texte de la question

Mme Danielle Brulebois alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le financement des résidences accueil. Actuellement financées par l'État (DDCSPP), ce financement très modique n'a pas été revalorisé depuis 2007 et cela pose des gros problèmes de gestion et de budget qui peuvent à moyen terme entraîner la fermeture de ces structures qui hébergent 38 personnes très fragiles dans le Jura pour l'UDAF (Union départementale des associations familiales). Parallèlement les personnes accueillies dans ces structures sont de plus en plus souvent dans des situations très dégradées (maladie psychique, conduite addictive, isolement) qui exigent une prise en charge accrue et des moyens plus importants. Aujourd'hui il semble urgent de revaloriser le montant de cette prise en charge afin que la qualité d'accueil des résidents soit préservée et pour assurer la pérennité de ces structures. Elle lui demande si elle compte revaloriser ce financement.